

Le rôle de la presse pendant l'Affaire Dreyfus...

A l'aide de ces documents, retrouvez ce rôle.... On part du principe que vous savez le déroulement de l'affaire et que vous connaissez les acteurs... In cherche à savoir comment la presse joue un rôle dans l'affaire, enfin c'est ce qu'il est demandé dans le titre... Rôle vis à vis des personnes incriminées, des idées diffusées.....

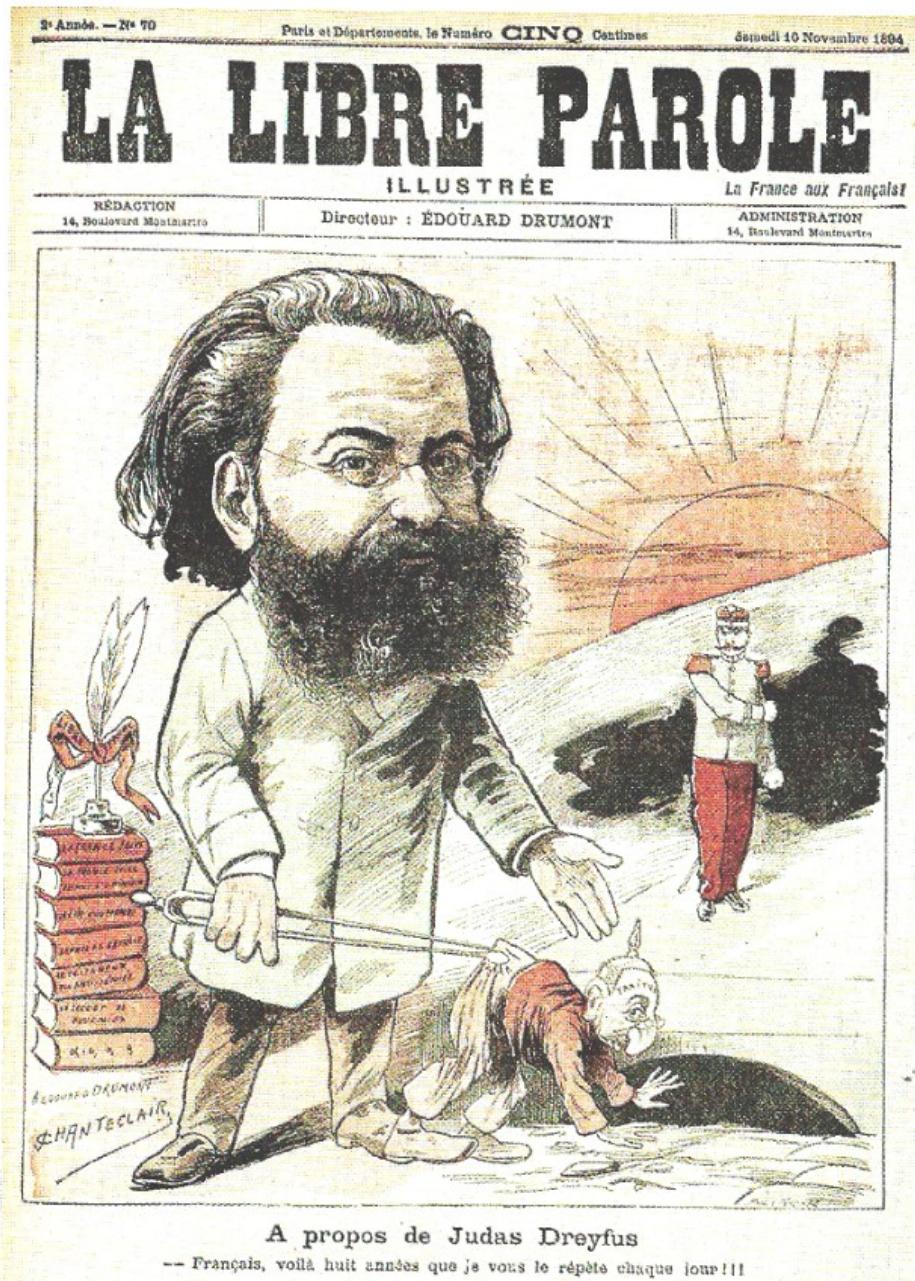
D'abord vous présentez les documents.. trouvez le moyen de les présenter en les regroupant.. histoire de ne pas faire un catalogue fastidieux... et un extrait de roman.. le doc 8 p 223...

Ensuite vous essayez de les utiliser pour montrer le rôle de la presse..

Les deux derniers documents sont des analyses par des historiens... qu'apportent-ils ?

Petite précision, pas nécessaire, mais classique sur le sujet...

On a l'habitude de différencier PRESSE D'OPINION, c'est à dire les journaux engagés, favorables à telle ou telle idéologie, de la PRESSE D'INFORMATION qui se veut plus neutre, mais qui, du coup, va dans le sens des lecteurs et dans le sens du scoop... Regardez à l'occasion l'extrait de G Noiriel qui doit être dans la partie DOCUMENTATION de la page Dreyfus....



Edouard Drumont jette Judas-Dreyfus aux égouts,
Une de *la Libre Parole* du 10 novembre 1894.

Drumont a lancé le quotidien *la Libre Parole* en 1892 avec une série d'articles contre la présence d'officiers juifs dans l'armée. En 1894 il est le premier à dénoncer le « traître Dreyfus »



La dégradation

Affiche originale pour le Journal Illustré (Paris, 1894), gravée par F. Meaulle d'après Lionel Royer.

Dreyfus accablé par la Justice armée de sa balance et de son glaive.

Le Petit Journal

Le Petit Journal
chaque jour 5 centimes
Le Supplément illustré
chaque vendredi 5 centimes

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Huit pages : CINQ centimes

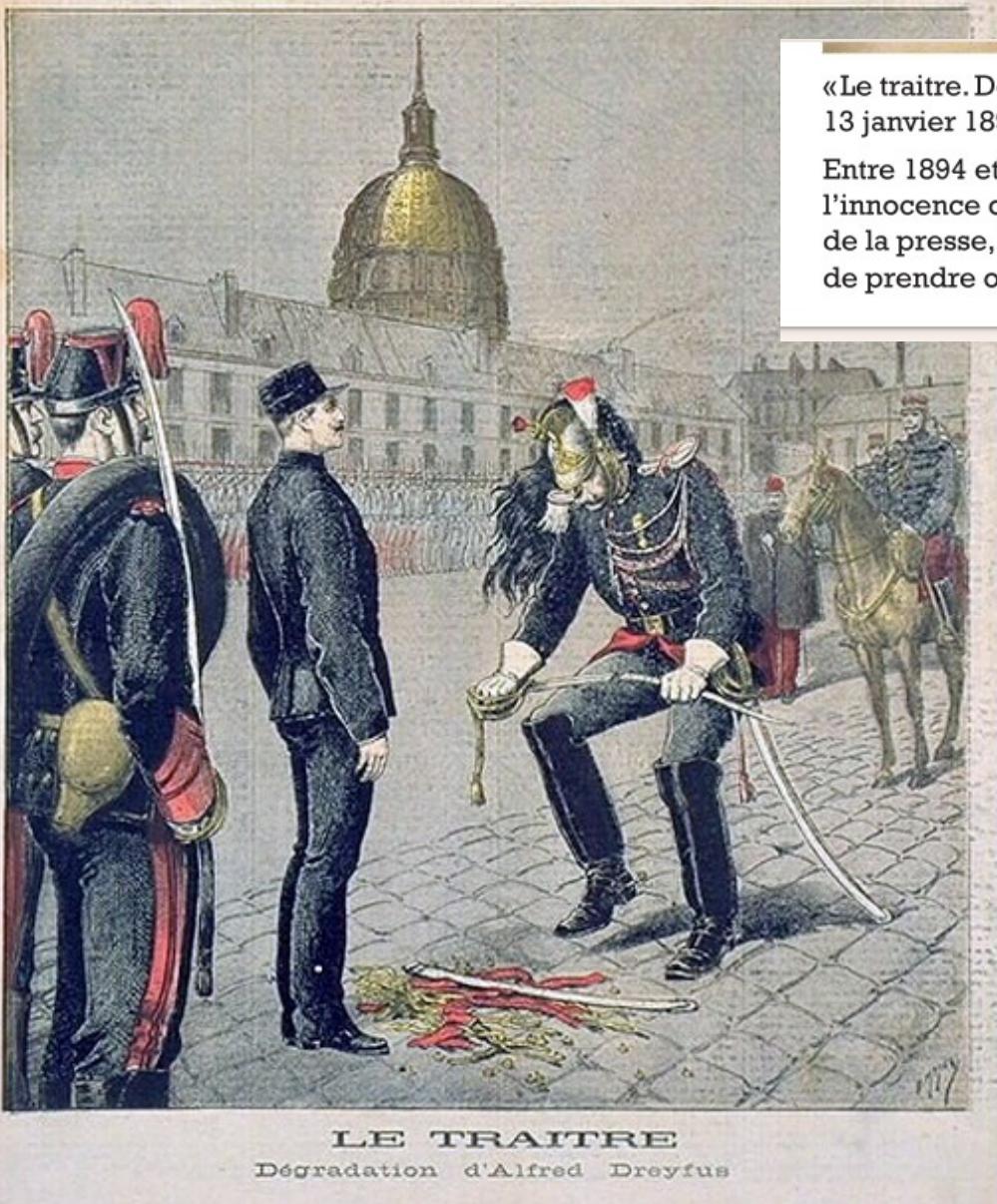
ABONNEMENTS

France	Prov. et étr.	10.00
Abonnement	1 an	25.00
Abonnement	2 ans	45.00
Abonnement	3 ans	65.00

Sixième année

DIMANCHE 13 JANVIER 1895

Numéro 217



«Le traître. Dégradation d'Alfred Dreyfus», Une du *Petit Journal*, 13 janvier 1895.

Entre 1894 et 1899 la presse française s'est très fortement divisée sur l'innocence ou la culpabilité du capitaine Alfred Dreyfus. Plus gros tirage de la presse, *Le Petit Journal* évite, malgré cette Une du 13 janvier 1895, de prendre ouvertement parti par peur de perdre des lecteurs.

Manuel p 223

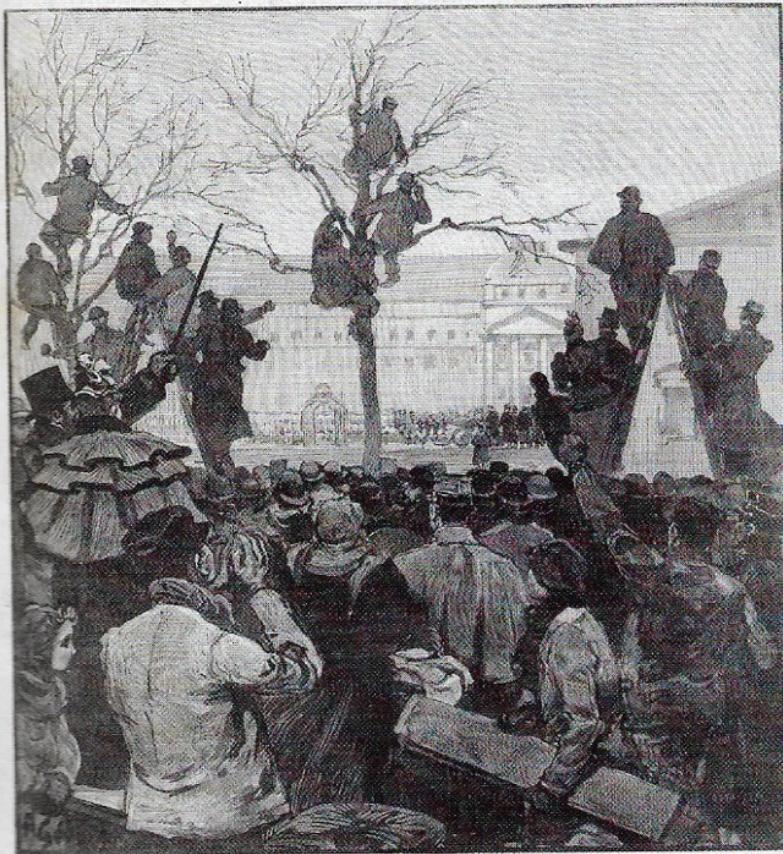
LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

29^e Année — N° 1972 —

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE



PARIS — LA DÉGRADATION D'ALIBER BREUIL — LA FOULE SUR LA PLACE FONTEYN.

(Dessin d'après nature de M. Gérardis.)

3 Une passion publique entretenue par la presse

Le Monde illustré, en janvier 1895.

L'opinion publique se passionne pour « l'Affaire ». La presse en relate toutes les péripéties. Journalistes et curieux sont nombreux à assister à la dégradation du capitaine Dreyfus dans la cour de l'école militaire, comme en témoigne cette illustration.

Journal *Le Temps*, 6 novembre 1897. L'émotion provoquée par l'arrestation et la condamnation de Dreyfus (décembre 1894) s'était vite calmée. En mars 1896, le colonel Picquart, chef du service de renseignement de l'armée, entra en possession d'un document, « le petit bleu », innocentant Dreyfus et accusant Esterhazy; mais, malgré ses efforts, il ne put se faire entendre de ses supérieurs. Par ailleurs, comme la famille de Dreyfus continuait à réclamer la révision du procès, en septembre 1896, la presse reprit la question et de violentes polémiques s'engagèrent. Le 13 juillet 1897 Scheurer-Kestner, ancien député d'Alsace et sénateur inamovible, fut informé des découvertes de Picquart et se déclara ouvertement convaincu de l'innocence de Dreyfus. Cette prise de position entraîna celle de nombreuses personnalités. Voici les arguments, exposés en termes très modérés, de G. Monod* membre de l'Institut, en faveur de Dreyfus

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

En arrivant ce matin de Rome, j'apprends que divers journaux ont prononcé mon nom à propos de l'affaire Dreyfus et qu'on est venu chez moi pour m'inviter à faire connaître mon opinion. Bien que, depuis plusieurs mois, je sois arrivé, en effet, à la conviction que le capitaine Dreyfus avait été victime d'une erreur judiciaire, je n'ai pas cru de mon devoir de donner aucune publicité à cette opinion... Mais puisque je suis aujourd'hui directement mis en cause, je pense qu'il y aurait lâcheté de ma part à ne pas dire comment j'ai été amené à croire à l'innocence du capitaine Dreyfus.

Quand sa condamnation fut prononcée, j'ai cru, comme tout le monde, à sa culpabilité, bien que j'eusse été troublé et éccœuré de la passion haineuse avec laquelle une partie de l'opinion et de la presse l'avait déclaré coupable dès le premier jour, avant même de savoir de quoi il était accusé...

Mais bientôt des doutes naquirent dans mon esprit, quand je vis le capitaine Dreyfus proclamer son innocence, en présence d'une foule en furie, avec un calme et une fermeté d'âme qu'un coupable aurait pu difficilement affecter... Quand je constatai que dans les hautes sphères politiques, dans le monde judiciaire et même dans le monde militaire, des hommes prudents et bien informés hésitaient à croire à la culpabilité, quand enfin des témoins sûrs me firent connaître tous les antécédents de Dreyfus, sa situation et ses relations. Je ne connaissais personne de sa famille, mais je savais par mes parents d'Alsace, bien peu suspects pourtant de partialité en faveur des juifs, que ses frères étaient entourés de l'estime universelle, qu'ils étaient animés d'une inaltérable fidélité envers la France, qu'ils faisaient élire leurs fils au lycée de Belfort pour leur donner une culture toute française, qu'ils construisaient une fabrique à Belfort pour y transporter leur industrie, que l'un d'entre eux avait été blessé par un officier prussien qu'il avait provoqué en duel pour des paroles malsonnantes à l'égard de la France. Quant au capitaine Dreyfus, on me disait qu'il avait, par patriotisme, préféré la carrière des armes en France à la situation brillante et facile que lui offrait à Mulhouse l'industrie paternelle...

Il était riche par lui-même et par sa femme. Il n'avait ni besoins de luxe, ni goûts vicieux, ni relations suspectes. Il menait une vie de famille heureuse et calme, tout entier à ses

devoirs de femme, de mari et d'officier. Comment un pareil homme aurait-il pu devenir un traître ? Mais toutes ces circonstances ne créaient qu'une présomption, non une certitude...

L'article, désormais fameux, publié en 1896 par *l'Eclair*¹, qui émanait visiblement d'un personnage mêlé de très près au procès et qui donnait pour la première fois le texte et le fac-similé du bordereau attribué à Dreyfus, m'a poussé à poursuivre mon enquête en fortifiant mes doutes. Il résultait de cet article que ce bordereau, où deux experts sur cinq avaient refusé de reconnaître la main de Dreyfus, avait été l'unique preuve sur laquelle la condamnation était motivée, car on n'avait pas pu tenir compte juridiquement d'un papier communiqué après coup aux juges à l'insu de l'accusé et du défenseur, dont on ne sait ni les garanties d'authenticité, ni la date, ni la provenance, et qui, dit-on, ne contenait qu'une initiale susceptible de toutes les interprétations²...

J'ai obtenu par un tiers des fac-similés du bordereau et de plusieurs lettres de Dreyfus de diverses dates, et j'en ai comparé avec soin les écritures; je les ai fait examiner aussi par un très habile graphologue de mes amis qui a conclu comme moi. Je crois pouvoir affirmer que le bordereau ne peut être de la main de Dreyfus...

J'ai cru pouvoir conclure de cette double enquête sur le bordereau et sur la personne de Dreyfus que tout concourrait à me convaincre qu'il était victime d'une déplorable erreur. Je suis arrivé à cette conviction seul, sans avoir subi l'influence d'aucun de ceux qui se sont occupés de cette affaire...

Je ne crois pas avoir cédé, en me persuadant de l'innocence de Dreyfus, à un don-quichottisme chimérique, ni avoir été aveuglé, moi, descendant de persécutés³, par l'indignation que j'ai éprouvée en voyant se mêler des haines de religion et de race à une pure question de justice et de patriotisme, et par le désir de défendre un juif dans un temps où les juifs sont l'objet de préjugés cruels et de mesquines persécutions.

Je ne suspecte d'ailleurs nullement la bonne foi et l'impartialité des honorables officiers qui componaient le conseil de guerre. Je suis convaincu qu'ils ont condamné Dreyfus avec douleur, pour obéir à leur conscience. Mais quiconque a étudié les annales judiciaires sait que tout tribunal est faillible...

Quant à ceux qui prétendent que la révision du procès serait une insulte à l'armée, je ne sais ce qu'ils veulent dire. Aucune honte ne saurait être attachée à une erreur consciencieusement commise et consciencieusement réparée..

1. Le 9 septembre, ce journal de Paris, pourtant hostile à Dreyfus, demandait pour mettre fin aux polémiques de « mettre les points sur les i et de très franchement avouer sur quelles bases irréfutables s'est appuyé le Conseil de guerre... » ; cela revenait à demander la réouverture du procès.

2. L'initiale D.

3. Monod était protestant.

AURORE

Littéraire Artistique Sociale

AURORAE

Littéraire, Artistique: Sociale

THE ACCUSATION

LETTER AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Par ÉMILE ZOLA

Manuel p 221

« **J'accuse** le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable.

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace.

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Éclaireur* et dans *L'Echo de Paris*, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malversation sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour!

J'attends.

Émile Zola, « *J'Accuse !* Lettre au président de la République », *L'Aurore*, 13 janvier 1898.



Le Petit Journal
Supplément illustré
30 janvier 1898

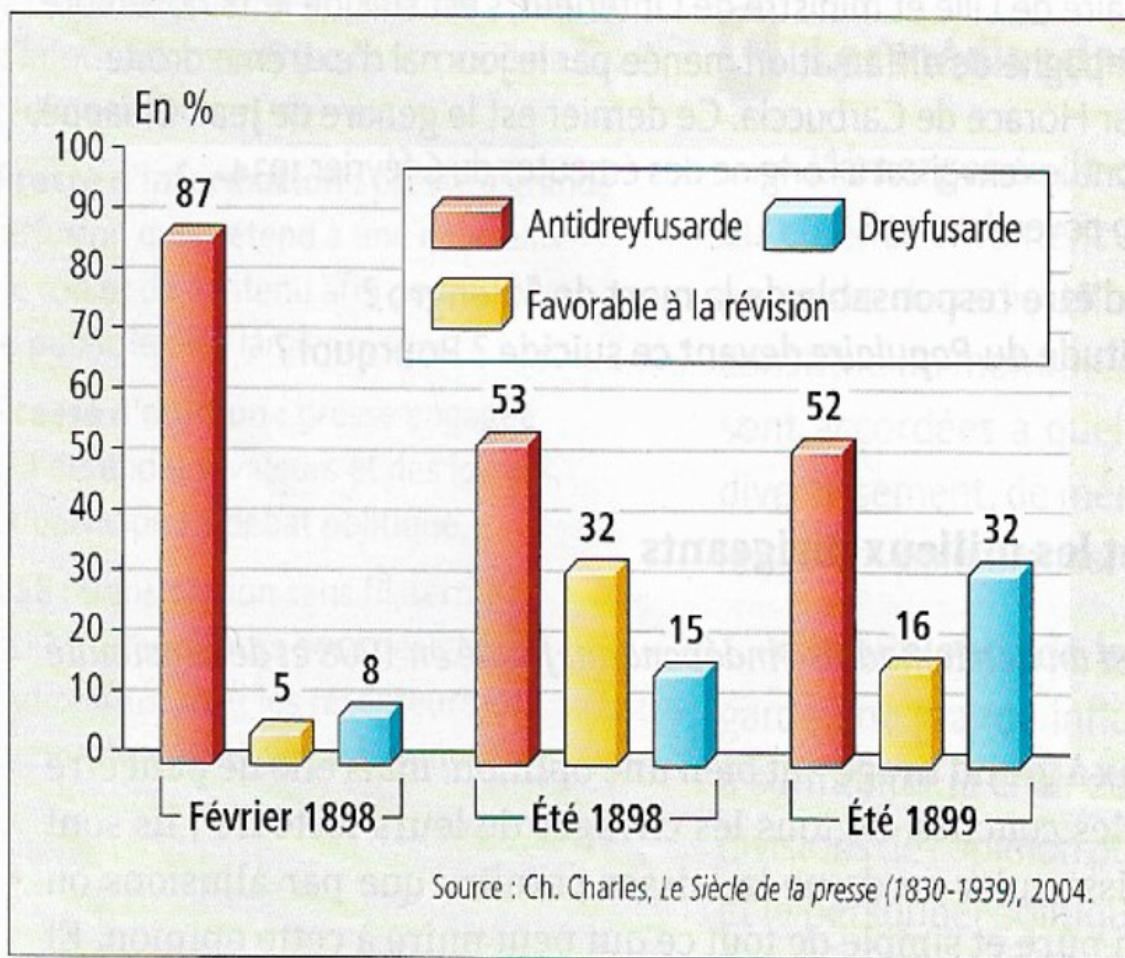
En médaillon, deux des principaux dirigeants de l'armée, le général Jamont et le général Zurlinden (ministre de la guerre en 1895)... Arrestation du colonel Picquart, le 12 janvier 1898.

Doc. 8

La presse et la diffusion des mensonges

« Le public a été trompé autant qu'on peut l'être. La presse a beaucoup aidé au succès du mensonge. Le gros des journaux s'étant porté au secours des faussaires, les feuilles ont publié des pièces fausses ou falsifiées, des injures et des mensonges ? Mais il faut reconnaître que, le plus souvent, c'était pour contenter le public et répondre aux sentiments intimes des lecteurs. Et il est certain que la résistance à la vérité vient de l'instinct populaire. [...] La foule se faisait de l'armée une idée simple. Pour elle l'armée, c'était la parade, le défilé, la revue, les manœuvres, les uniformes [...]. C'était enfin un symbole de sécurité. Ces chefs qui défilent, l'épée au poing, dans les éclairs de l'acier et les feux de l'or, comment croire que, tantôt enfermés dans une chambre, courbés sur une table, tête à tête avec des agents brûlés de la Préfecture de Police, ils maniaient le grattoir, prenaient la plume pour contrefaire des écritures, afin de perdre un innocent ? [...] Et pourtant, c'est vrai que quelques bureaucrates à képi, les uns paresseux et fourbes, les autres agités et turbulents, ont, par leur paperasserie perfide et fraudeuse, trahi la justice et trompé tout un grand peuple.»

Anatole France, *Monsieur Bergeret à Paris*, 1901.



1 L'évolution de la presse quotidienne

Les **antidreyfusards** sont convaincus de la culpabilité de Dreyfus et refusent de remettre en cause la justice militaire. Les **dreyfusards** croient à son innocence et placent les droits de l'homme au-dessus de la raison d'État. Les journaux défendant **la révision** pensent qu'un nouveau procès est souhaitable, sans prendre parti.

Littéraire, Artistique, Sociale

J'Accuse...!

LETTER AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par ÉMILE ZOLA

LETTER

Une de *L'Aurore littéraire, artistique, sociale*, 13 janvier 1898.

C'est alors que se produisit l'acte héroïque qui allait réanimer toutes les énergies. Le 13 janvier 1898, *L'Aurore* publie l'article d'Émile Zola, qui sera qualifié de « révolutionnaire » [...] : « J'accuse... » Titre simple et génial suggéré par Clemenceau, figurant en énormes caractères au-dessus d'une lettre au président de la République [...]. « Toute la journée dans Paris, écrit Charles Péguy, les camelots à la voix éraillée crièrent *L'Aurore*, coururent avec *L'Aurore* en gros paquets sous le bras, distribuèrent *L'Aurore* aux acheteurs empressés. Ce beau nom de journal rebelle aux enrouements planait comme une clameur sur la fiévreuse activité des rues. Le choc donné fut si extraordinaire que Paris faillit se retourner. » L'affaire Dreyfus venait de commencer. [...] Affaire d'espionnage, affaire judiciaire, affaire policière, l'affaire Dreyfus est aussi et surtout une affaire d'opinion [...]. Qu'est-ce alors l'opinion, sinon la presse ?

Michel Winock, *La Fièvre hexagonale*, coll. « Points Histoire », © Éditions du Seuil, 2009.

Extraits du livre
de l'historien
Michel Winock
« *La fièvre hexagonale* »
1ere édition 1986